

Arrondissement de
RAMBOUILLET
Canton de CHEVREUSE
Commune de
MAGNY-LES-HAMEAUX

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Date de convocation
04/11/2024

Date d'affichage de
convocation
04/11/2024

Nombre de conseillers

En exercice : **17**

Présents : **12**

Votants : **12**

L'an deux mille vingt-quatre,

Le 13 novembre,

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Magny-les-Hameaux, légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de la tenue de ses séances, sous la Vice-présidence de Madame Frédérique DULAC.

Présents :

Frédérique DULAC, Brigitte BOUCHET, Magali DOUSSE, Slimane MOALLA, Anne DEUDON, Jean-Marie THEBAULT, Evelyne COURTECUISSÉ, Claire CROIXMARIE, Nathalie SENU, Hayat LAKHYALI, Gasparine MIRABEL, Marc CONGARD

Excusés :

Bertrand HOUILLON, Arnaud BOUTIER, Chrystèle GUILLARD, Yolande GROBON, Annick BOKAN

Date de la séance :

13 novembre 2024

Objet :

**Décision modificative
n°2**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.1612-1 à 20

VU la délibération du 4 avril 2024 approuvant le budget primitif 2024 et reprenant les résultats antérieurs,

VU la décision du Président n°2024-001 relative à un virement de crédits inférieure à 7,5% de la section d'investissement, prise en date du 26/09/2024,

CONSIDÉRANT qu'il convient d'ajuster le budget 2024 par décision modificative n°2 telle que ci-dessous dont les mouvements s'équilibrent en section de fonctionnement,

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré :

- **Article 1^{er} et unique : APPROUVE** la décision modificative n°2 de l'exercice 2024 telle que détaillée comme suit :

Section de Fonctionnement :

Accusé de réception en préfecture
078-267801082-20241119-DCCAS24111301-DE
Date de télétransmission : 19/11/2024
Date de réception préfecture : 19/11/2024

Section Fonctionnement			Dépenses		Recettes	
Sens	Chapitre	Nature	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
D	012	64118	10 000,00 €			
Total Chapitre 12			10 000,00 €	- €	- €	- €
D	65	65134		10 000,00 €		
Total Chapitre 65				10 000,00 €	- €	
TOTAL FONCTIONNEMENT			10 000,00 €	10 000,00 €	- €	- €
TOTAL GENERAL				- €		- €

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

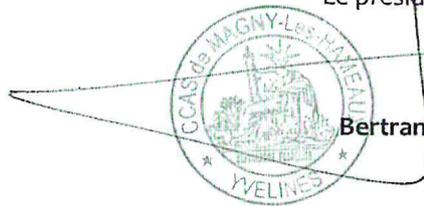
Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme

Mise en ligne sur le site internet de la ville le : 15/11/2024

Certifié exécutoire le : 19/11/2024

Le président du C.C.A.S



Bertrand HOUILLON